Extrait du Le Vénissian

http://levenissian.fr/Expulsion-reportee

Expulsion reportée

- Vénissieux -



Date de mise en ligne : jeudi 15 avril 2010

Copyright © Le Vénissian - Tous droits réservés

Un raccourci saisissant sur notre société...

- **Ce lundi 12 avril, une forte délégation de Vénissians accompagnait Michèle Picard, convoquée au tribunal administratif par le préfet qui demande à la justice de "suspendre" ses arrêtés anti-expulsions...**
- **Et le mercredi matin, à 8h, beaucoup de ces Vénissians se retrouvent devant une porte d'un bailleur social, filiale de la caisse des dépots, donc de l'état, pour empêcher une expulsion...**

Au tribunal, les Vénissians ont retrouvé une forte délégation de Vaudais, car pour la première fois, le maire de Vaulx, qui a changé comme à Vénissieux, a lui aussi pris des arrêtés équivalents.



C'est un vrai rassemblement devant le tribunal, et les médias locaux sont présents.



La salle du tribunal est pleine pour écouter d'abord la représente du préfet qui relit d'une voix sans conviction les arguments juridiques. Visiblement l'état ne se préoccupe absolument pas de la réalité du problème, autant dans les dimensions sociales que dans les dimensions d'ordre public...

Copyright © Le Vénissian



Le président semble de bonne humeur et accueillant.. Mais comme les plus expérimentés le craignaient, de toute façon, l'état n'est pas prêt de céder facilement comme on le verra, et pendant ce temps, les expulsions continuent !

Copyright © Le Vénissian



Comme Bernard Genin avant elle qui s'appuiera sur un exemple vécu pour tenter d'éclairer le tribunal, Michèle Picard fera une intervention très concrète et précise. Pas de grande déclaration idéologique, mais une explication argumentée sur ce qu'est la réalité d'une expulsion, pour la famille, les enfants, les voisins, et notamment les conséquences pour le quartier, la ville et l'ordre public. Dus cas récent d'un homme expulsé se barricadant et prêt à tout acte de désespoir obligeant la police à s'organiser comme pour des situations dangereuses, jusqu'au le drame d'un incendie dans une caravane, de celle dans lesquelles peuvent se réfugier des familles expulsées... le maire de Vénissieux a largement montré que cette société marche sur la tête... expulsant une famille avec enfant pour une dette de 3000 ou 5000Euros, pour ensuite se retrouver à dépenser des sommes beaucoup plus importantes pour des questions de sécurité publique, de "solidarité, comme ces familles qu'il faut parfois loger à l'hotel pour ne pas laisser des enfants dans la rue...

Mais le préfet n'écoutait pas, de toute façon, le tribunal, bien entendu indépendant, suivra la position du préfet et suspendra les arrêtés avant des les annuler sans doute au fonds prochainement et aucun vrai directeur de la préfecture n'était présent pour tenir compte des arguments des élus. Les maires sont connus quand il s'agit de les mettre en cause, pas pour répondre aux urgences sociales auxquelles ils sont confrontés. De fait, l'état ment en considérant que ce problème ne relevait pas de la compétence du maire !

En sortant, au détour de l'escalier pour monter sur la dalle du centre commercial... dans un recoin abrité, deux matelas.. Visiblement, ils servent. C'est là le résultat de ce drame du logement dont l'état ne veut pas entendre parler..

Copyright © Le Vénissian



Et deux jours plus tard, c'est sur le terrain que l'action continue... pour tenter d'interdire une expulsion qui enverra un homme dans ces situations qui deviennent la normalité urbaine...

A l'appel des communistes et du réseau d'alerte contre les expulsions, les militants se rassemblent devant la porte avant 8h.

Copyright © Le Vénissian



Le maire les rejoint... C'est un symbole sur la conception du rôle des élus.. Comme on dit dans les manifs *"c'est pas à l'élysée, c'est pas à matignon, c'est pas dans les salons qu'on obtiendra satisfaction..."*.. Bien sûr, il faut y aller dans les salons et les bureaux, y compris à l'élysée !, mais il ne faut jamais oublier la réalité et la nécessité absolue pour les élus communistes d'agir au concret, même et surtout quand on n'a pas de réponse "institutionnelle" facile.

Copyright © Le Vénissian



Le serrurier arrive, il faut resserrer les rangs pour bloquer l'entrée, on ne sait pas trop comment ca va évoluer... Ce matin, visiblement, le commissaire n'a pas prévu de forcer le passage. Il vient seul avec l'huissier

Copyright © Le Vénissian



L'huissier voudrait pourtant procéder à l'expulsion. Drôle de travail, même si ce n'est évidemment pas lui le problème, mais bien la politique du logement qui met des milliers de familles dans la spirale infernale des dettes...

Copyright © Le Vénissian



Finalement, il repart avec le commissaire et l'huissier. Dans la matinée, la bailleur accepte enfin un délai de deux mois... Le problème reste entier. En payant chaque mois 105Euros de plus que son loyer, cette personne ne peut de toute façon pas épurer sa dette, qui augmentent à l'occasion des rappels de charge...

Avec l'expérience des services sociaux de la ville, ce cas trouvera peut-être une solution.. Mais il y a 200 dossiers en instance à Vénissieux, dont 150 Avec le concours des forces de l'ordre. Il faudrait un mouvement social beaucoup plus fort pour être capable de rendre impossible de telles expulsions et obliger l'état à changer la loi, donner les moyens aux bailleurs, fixer un plafond de loyer décent par rapport aux ressources...

Copyright © Le Vénissian